

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE

75^e année – N°2 – avril-juin 2025

2025/2

Plaute « *Lupus est homo homini* »

Jean-François Riaux, lycée Saint-Michel de Picpus, Paris

Le silence de la nature

Martin Baudroux, université de Caen-Normandie

Descartes, les idées et les mots

Philippe Perrot, lycée Eugène Delacroix, Maisons-Alfort

Nature et religion dans les *Propos* d'Alain

Camille Leroux, Lycée Jehan de Beauce, Chartres

La visée du pré-réflexif, l'art et la philosophie

Nikol-Nicole Abécassis, Lycée FANB, Monaco

Organiser l'année de philosophie en terminale

Bertrand Nouailles, lycée Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

Rétrospective sur un enseignement de Joseph Rassam

Thibault Autric, Lycée du Val d'Argens, Le Muy

VARIA

LE MÉTIER

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE

Directeur de la publication :

Vincent Renault, président de l'Association.

Secrétaires de rédaction :

Blaise Bachofen, Karine Cardinal, Emmanuelle Carlin, Michel Delattre, Pierre-Luc Desjardins, Frédéric Ménager, Sandra Mévrel, Bertrand Nouaillès, Vincent Renault.

Comité de lecture :

Étienne Akamastu, *Lycée Louis-Bascan, Rambouillet*
Blaise Bachofen, *CY Cergy Paris Université*
Christophe Béal, *Lycée Descartes, Tours*
Valérie Bonnet, *Lycée Grand-Air, Arcachon*
Didier Brégeon, *Lycée Cornat, Valognes*
Stéphane Cormier, *Université Bordeaux-Montaigne*
Philippe Danino, *Lycée Alexandre-Dumas, Saint-Cloud*
Michel Delattre, *Sciences Po Saint-Germain-en-Laye*
Pierre-Luc Desjardins, *Lycée Alexandre-Dumas, Saint-Cloud*
Frédéric Fauquier, *Université Paul-Valéry, Montpellier*
Catherine Kintzler, *hon. Université de Lille III*
Baptiste Klockenbring, *Lycée Nikola-Tesla, Dourdan*
Jean-Louis Lanher, *hon. Lycée du Parc, Lyon*
Jordan L'Hostis Le Hir, *Lycée Notre-Dame, Boulogne*
Frédéric Ménager, *Lycée Van-Gogh, Ermont*
Sandra Mévrel, *Lycée Jean-Renou, La Réole*
Bertrand Nouaillès, *Lycée Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand*
Marc Pavlopoulos, *Lycée Jean-Jaurès, Reims*
Vincent Renault, *Lycée Louis-Barthou, Pau*
Héloïse Salelles, *Lycée Louis-Barthou, Pau*
Gérard Schmitt, *hon. Lycée Chopin, Nancy*
Patricia Touboul, *Université Paul-Valéry, Montpellier*
Patricia Verdeau, *Inspé de Toulouse*
Martine Verlhac, *hon. Lycée Berthollet, Annecy*

Les propositions d'articles, d'une longueur de 30 000 signes maximum, doivent être envoyés à l'adresse revue@appep.net. La ligne éditoriale de la revue et les appels à contribution sont accessibles sur le site de l'association : www.appep.net.

Tarifs :

Le tarif de l'adhésion à l'Association dépend de l'indice de rémunération. L'adhésion comprend l'abonnement à la version électronique de *L'Enseignement philosophique*.

Pour un abonnement à la revue imprimée :

supplément de 25 €

15 € : jusqu'à l'indice 455

20 € : de 455 à 515

25 € : de 515 à 600

30 € : de 600 à 760

35 € : au-delà de 760

30 € : professeurs honoraires.

Le numéro :

15 € + 3 € de frais d'envoi, TTC.

Abonnement sans adhésion à l'association :

49 € pour la France métropolitaine :

64 € pour l'étranger et la France d'outre-mer (46 € + 18 € de frais de port).

Les suppléments de soutien sont reçus avec reconnaissance.

Règlement : tout règlement doit être libellé à l'ordre de l'Association des Professeurs de Philosophie, CCP N° 0760482 S 020.

Toute correspondance relative aux cotisations et aux abonnements doit être adressée à la Trésorière de l'Association :

Valérie Bonnet, 101 boulevard Deganne, 33120 Arcachon



IMPRIM'VERT®

Le Directeur responsable :

Vincent Renault, 4 rue Mourot, 64000 Pau

Maquette et illustration : Gilles Vérant – verant@wanadoo.fr

Réalisation : Atelier 7F – www.atelier7f.com

Impression : Corlet imprimeur

CPPAP : N° 0724 G 84794

ISSN 0986-1653

Dépôt légal : 2^e trimestre 2025

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

- 3 Un CAPES à prix cassé

VARIA

- 9 Jean-François RIAUX, Plaute « *Lupus est homo homini* »
« L'homme est un loup pour l'homme »
- 23 Martin BAUDROUX, Le silence de la nature. Autour du
Traité 30 (Ennéades, III, 8) de Plotin
- 33 Philippe PERROT, Descartes, les idées et les mots
- 47 Camille LEROUX, Nature et religion dans les
Propos d'Alain
- 57 Nikol-Nicole ABÉCASSIS, La visée du pré-réflexif, l'art et
la philosophie : l'exemple de Merleau-Ponty

LE MÉTIER

- 71 Bertrand NOUAILLES, Organiser l'année de philosophie
en terminale
- 81 Thibault AUTRIC, Rétrospective sur un enseignement de
Joseph Rassam

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

- 89 Lettre à Élisabeth Borne, 21 janvier 2025
- 92 Lettre à Élisabeth Borne, 6 mars 2025
- 94 Communiqué : Chambre sourde au ministère
- 96 Communiqué : Rapport de l'IGÉSR sur les enseignements
pluridisciplinaires : un pot-pourri contre la
liberté pédagogique
- 101 Communiqué : Contre la sape de l'enseignement scolaire
pour un recrutement au rabais

INFORMATIONS

- 105 Livres reçus

APPELS À CONTRIBUTION

- 109 Colloque organisé par l'APPEP le 15 novembre 2025 sur la spécialité « Humanités, Littérature et Philosophie »
- 115 La musique
- 117 L'avenir
- 119 Rubrique « Le métier »

Revue publiée avec le soutien du Laboratoire d'Études Juridiques et Politiques (EA 4458)



UN CAPES À PRIX CASSÉ

Dans sa présentation de la « réforme de la formation initiale des professeurs », notre ministre Élisabeth Borne signale de mauvais résultats « des dernières enquêtes internationales » et le fait que « l'École suscite de moins en moins de vocations ». Elle entend alors manifester un esprit de décision : « Nous devons regarder ces réalités en face. Et agir avec tous les leviers dont nous disposons. »¹

« Tous les leviers » ? Va-t-on prendre conscience des effets délétères de l'appauvrissement des professeurs² ? Va-t-on chercher des remèdes au cliage de plus en plus marqué entre le goût de la recherche et le goût de l'enseignement ? La ministre parle, et elle a raison, de « l'émancipation par le savoir » comme du sens de l'École : la prospérité des discriminations, harcèlements, haines et humiliations sur le terrain de l'École sera-t-elle bientôt prise réellement au sérieux et cessera-t-on de se contenter de vagues campagnes de sensibilisation ?

Aucunement. « Tous les leviers » dont le gouvernement dispose se réduisent apparemment à la plus platement gestionnaire des mesures qu'on puisse imaginer : faire augmenter mécaniquement la demande de réussite aux concours en abaissant le niveau de difficulté. Pas besoin d'une licence

1. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2025-03/dp--r-forme-de-la-formation-initiale-des-professeurs-36502.pdf>

2. La ministre se garde de mentionner les données de l'Insee relatives aux revenus comparés des enseignants en France et dans les autres pays de l'OCDE : <https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/evolutions-comparees-des-salaires-des-enseignants-francais-et-de-locde/#:~:text=Graphiques%20comparant%20les%20salaires%20bruts%20statutaires%20des%20enseignants,%C3%A0%20la%20moyenne%20et%20la%20m%C3%A9diane%20de%20l%27OCDE.>

complète, pas besoin d'une année consacrée spécifiquement à la préparation du concours pour devenir professeur certifié : le futur professeur passera le concours dès sa troisième année de licence ; le nécessaire approfondissement des connaissances disciplinaires ne pourra se faire qu'au cours des deux années ultérieures de master en INSPÉ.

On s'imagine sans doute que les étudiants prometteurs pourront être repérés et cueillis dans leurs plus fraîches années. Et comment ne pas souhaiter que des étudiants peu favorisés par la loterie sociale et n'ayant pas les moyens d'attendre deux années de plus l'assurance d'une paye trouvent dans l'enseignement à la fois une position et une direction ? Pour beaucoup, c'est une perspective trop lointaine ; et il ne fait pas de doute qu'un ministère soucieux de justice sociale devra renouer avec l'esprit qui animait au départ les IPES³.

Mais c'est autre chose qui se profile ici. Peut-on parler d'une meilleure attractivité du métier alors qu'on met en place un recrutement bien fait pour accréditer l'idée d'un métier faiblement spécialisé ? Certes, le dispositif prévoit – mais pour 60 % seulement, pas même les deux tiers... – une formation sur les « savoirs et enseignements disciplinaires ». Mais comment exiger un investissement rigoureux, dans des écrits ou des oraux, dans des lectures, dans des méditations, de la part d'élèves-professeurs déjà lauréats de concours et qui devront, dès le master 2, affronter un demi-service d'enseignement ? Les professeurs certifiés pourront-ils encore envisager une préparation à l'agrégation ? (Et qu'en sera-t-il de l'agrégation elle-même ? N'érige-t-on pas un modèle de l'enseignant du secondaire qui fait du professeur agrégé un contresens ?)

Cette réforme a une signification patente : l'école de la République n'a nul besoin de professeurs qui soient avant tout de bons connaisseurs de leur matière. Ne parlons même pas de goût pour la discipline qu'on enseigne ! S'agit-il ici des illusions du pédagogisme et de sa science des excipients ? Faut-il parler d'une cohérence entre cette réforme et le mépris dans lequel sont tenus de longue date les enseignants, surtout dans l'univers social dont ce gouvernement est particulièrement représentatif ? En tout cas, la représentation, sous-jacente à la réforme, de la fonction enseignante (qu'on ose prétendre revaloriser) a rarement été aussi piteuse : de braves didacticiens formés au plus loin des lieux de la recherche, voués à être de simples exécutants des politiques ministérielles.

L'Appel ne saurait l'admettre ni se contenter de s'en lamenter. Elle continuera d'affronter, dans ce cas comme dans d'autres, les pulsions

3. De 1956 à 1978, les Instituts de formation aux enseignements de second degré permettaient un pré-recrutement d'étudiants passant par la suite le CAPES ou l'agrégation. Sur le contexte de sa suppression, voir par exemple cet article du *Monde* du 29 mai 1978 (https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/05/29/la-suppression-des-ipes-met-en-cause-la-formation-des-maitres-estiment-cinq-syndicats_2980102_1819218.html). Un autre article du *Monde*, daté du 18 février 1972 s'interrogeait sur la réelle démocratisation du métier par les IPES : https://www.lemonde.fr/archives/article/1972/02/18/le-mythe-de-la-democratisation-par-les-ipes_2381449_1819218.html.

anti-enseignantes qui se déploient notamment au sein de l'institution. En l'es-pèce, elle veillera à ce que l'exigence de maîtrise disciplinaire se maintienne au plus haut⁴. Et avec ce nouveau numéro de *L'Enseignement philosophique*, notre association est légitimement fière, une fois de plus, de renvoyer une autre image des professeurs et des capacités qui font la substance de leur métier.

Vincent Renault
Président de l'Appép
25 avril 2025

4. Les nouvelles dispositions rendent les deux épreuves écrites du CAPES strictement disciplinaires. En revanche la deuxième épreuve orale, dite « entretien avec le jury », n'a pas été remplacée par une épreuve disciplinaire. On peut d'autant moins espérer que seuls les meilleurs candidats seront effectivement recrutés parmi les étudiants en cours de licence 3.

QUESTIONS DE PHILOSOPHIE

9 Jean-François RIAUX

Plaute « Lupus est homo homini » « L'homme est un loup pour l'homme »

La célèbre formule « L'homme est un loup pour l'homme » est le plus souvent immédiatement associée à Thomas Hobbes, penseur sans illusion sur la capacité des êtres humains à édifier une société capable d'éliminer « la guerre de tous contre tous ». Hobbes n'est qu'un jalon dans la longue histoire de cette formule ; on se propose de l'approcher en remontant à Plaute, auteur comique latin. Cette approche consiste à en apprécier le sillage de l'Antiquité à nos jours, riche de rebonds multiples qu'il convient d'interroger.

23 Martin BAUDROUX

Le silence de la nature. Autour du Traité 30 (Ennéades, III, 8) de Plotin

Dans le *Traité 30*, Plotin donne la parole à la nature. Celle-ci enjoint le philosophe à se taire pour « comprendre en silence » comment elle-même produit. Au silence de la nature doit donc répondre le silence du philosophe. Spirituel sinon mystique, ce silence n'en reste pas moins l'aboutissement d'un effort philosophique pour cesser de penser la nature selon le prisme de la technique, comme on le fait depuis Platon et Aristote. On propose de suivre cet effort et de montrer que c'est par la philosophie, pour Plotin, qu'on apprend à écouter, par un silence fort de raisons, le silence de la nature.

33 Philippe PERROT

Descartes, les idées et les mots

La transcendance du langage complique la tâche du philosophe. Elle signifie que la vérité a commencé avant lui. La langue qu'il parle témoigne de cette antériorité. Avant de se confondre avec les productions humaines dans le domaine

scientifique ou philosophique, la vérité réside en effet dans la présence jamais prise en défaut de tout ce qui est. C'est à cette « Présence » que s'alimentent les enfants et les poètes. Il y a chez eux une confiance qui consiste à croire que les mots qu'ils ont appris sont les mieux à même de nous en livrer les reliefs, les couleurs et les silences. Le philosophe peut se moquer de cette naïveté, il peut la contester, mais il ne peut pas la déclarer sans valeur sans se priver lui-même du fond de sa propre expérience.

47 **Camille LEROUX**
Nature et religion dans les Propos d'Alain

Les récits mythologiques apparaissent toujours, pour le philosophe Alain, comme porteurs d'un sens symbolisant le rapport qu'entretient l'homme avec la nature et ses lois. La nature apparaît comme le premier et le seul véritable support de la connaissance. À travers cette étude, nous montrons comment, selon lui, le christianisme a hérité du paganisme pour constituer sa mythologie. Cette filiation se traduit par une transition des religions de la nature, paysannes et fétichiques, vers une religion de l'esprit. Grand lecteur de Comte, il s'agit pour Alain de retrouver l'universelle humanité, quels que soient les âges et les coutumes. Derrière toute religion se retrouve la structure humaine en prise avec la nécessité naturelle qui s'impose à elle.

57 **Nikol-Nicole ABÉCASSIS**
La visée du pré-réflexif, l'art et la philosophie : l'exemple de Merleau-Ponty

Depuis qu'une certaine partie de la philosophie a dit que l'homme était « jeté dans le monde », elle a accepté de se faire l'écho de discours qui voient dans la raison une faculté d'abstraction inapte à rendre compte de la vie véritable de l'homme. Si l'art, activité pour une grande part fondée sur l'intuition, peut, en établissant certains rapports audacieux avec ses matériaux, tenter de rendre cette dimension de la réalité de l'homme qui vit sans pouvoir penser clairement ce qu'il est précisément en train de vivre, est-il bien sûr que la philosophie, à moins de se perdre ou de se réformer, puisse s'aventurer avec succès sur ce terrain-là ? L'entreprise de Merleau-Ponty est un exemple remarquable de l'embarras qui touche l'activité philosophique quand elle commence à perdre confiance en la raison.